

La Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Haut-Rhin (FDAAPPMA 68), appelée plus couramment Fédération de Pêche du Haut-Rhin, est une association « Loi 1901 » à caractère d'utilité publique. Administrée et gérée par un Conseil d'Administration constitué de bénévoles élus, ses missions et ses statuts sont définis par l'arrêté ministériel du 16 janvier 2013.

## La Fédération du Haut-Rhin

La Fédération de Pêche du Haut-Rhin voit le jour le 11 novembre 1929. Ses missions et ses actions n'ont cessé d'évoluer depuis, au gré des changements législatifs et des volontés de ses dirigeants. Elle est dorénavant professionnalisée et assure tout un panel de missions dont les axes principaux sont les suivants :

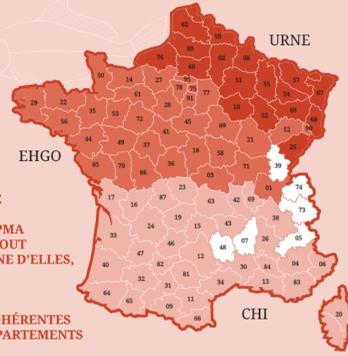
- assurer et coordonner la gestion de la pêche de loisir dans le Haut-Rhin
- promouvoir le Loisir Pêche
- Protéger et valoriser les milieux aquatiques
- contrôler et surveiller les milieux

Rien de tout cela ne serait possible sans l'investissement de plusieurs centaines de bénévoles dans des Associations Locales Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, les AAPPMA !

## Les Chiffres

- 10 salariés
- 2 000 km de berges de 1<sup>re</sup> catégorie
- 36 AAPPMA fédérées
- 1 200 km de berges de 2<sup>e</sup> catégorie
- 1 garde-pêche professionnel
- 49 espèces de poissons
- 80 gardes-pêche bénévoles
- 70 gardes-champêtre de la Brigade Verte
- 12 000 membres actifs sur le département
- 17 000 pêcheurs adhérents
- 3 films promotionnels
- 1 Atelier Pêche Nature fédéral
- 6 Ateliers Pêche Nature AAPPMA
- + de 800 bénévoles

## La Réciprocité Intertédérale



LA RÉCIPROCITÉ EST UN ACCORD ENTRE LES AAPPMA QUI PERMET À TOUT MEMBRE DE L'UNE D'ELLES, DE PROFITER DES PARCOURS DE L'ENSEMBLE DES AAPPMA ADHÉRENTES DANS LES 91 DÉPARTEMENTS SUIVANTS !

Le Haut-Rhin fait partie de cette entente, via le groupement URNE (Union Réciprocaire du Nord Est).

Cette réciprocité est offerte avec toutes les cartes annuelles, à l'exception des adultes masculins, qui doivent prendre la carte Intertédérale ou s'acquitter du timbre réciprocaire.

Attention : Bien que + de 95 % du Haut-Rhin soit en réciprocité, toutes les AAPPMA ne font pas partie de cet accord. Des règlements propres à chaque association peuvent exister, il faut donc veiller à prendre connaissance avant de se rendre sur place, via la Fédération ou l'AAPPMA concernée.

## Cartes de Pêche



POUR POUVOIR PÊCHER, IL VOUS FAUT AVOIR UNE CARTE DE PÊCHE VALIDE

Carte Intertédérale

+ de 18 ans  
Pêche sur les lots réciprocaires de France (URNE, EHGO, CHI)

Carte Personne majeure

+ de 18 ans  
Pas de réciprocité intertédérale  
Pêche sur les lots réciprocaires du département 68

Carte Personne mineure

- de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile en cours.  
Pêche à 1 seule canne.  
Réciprocité offerte

\* sauf pour les AAPPMA non réciprocaires, plus d'informations sur [cartedepêche.fr](http://cartedepêche.fr)

## Code de bonne Conduite

- Toujours avoir sa carte de pêche valide sur soi
- Respecter les périodes d'interdiction de pêche pendant la reproduction des poissons
- Respecter l'environnement et les biens communs
- Respecter le poisson (limiter à quelques secondes le temps hors de l'eau pour le décrocher et le prendre en photo, utiliser une épauvette)

## Signaler toute atteinte aux milieux aquatiques

- Je note le lieu précis
  - Je consulte l'annuaire observé
  - Je prends des photos
  - Je remplis la fiche signalation disponible auprès de la Fédération de Pêche du Haut-Rhin et l'envoie par mail ([contact@fedep68.fr](mailto:contact@fedep68.fr)) accompagné de photos
  - Je contacte la Fédération par téléphone au 03 83 94 04 74 en cas d'urgence uniquement
  - En cas de non réponse, je contacte par centre de gestion :
    - URNE : 03 83 39 95 03
    - à la brigade verte du Haut-Rhin : 03 83 74 84 04
    - la police ou la gendarmerie : 17
  - Je participe, en cas de pollution chimique observée : 18
  - à l'ADP68 : 03 83 24 84 40 ou 03 83 24 81 37
- Attention, dans tous les cas, n'intervenez jamais seul, pour des questions de sécurité, muni d'un kit de protection individuelle !
- En cas d'extrême urgence, faites le 18 !

## Diversité du Terroir

### Les Hautes Vosges alsaciennes

Amoureux de la nature, de la faune sauvage, des montagnes arborées et de la neige, les Hautes Vosges sont faites pour vous ! Luge d'été, raquettes, ski de fond ou ski de piste au Markstein, VTT, randonnées, gastronomie, les activités sont multiples sur ce territoire de qualité, magnifié par les actions du Parc Naturel Régional.

Grand tétras, chamois, cerfs, lynx et loups règnent sur cette nature préservée, que les plus chanceux auront peut-être l'occasion de croiser. Après un bon bol d'air pur, il est agréable de déguster les produits locaux (munster, myrtilles, bargkass) dans une des nombreuses fermes auberges, véritable institution locale.

Cette chaîne de montagne dite de moyenne altitude marque la limite entre l'Alsace et la Lorraine. La partie haut-rhinoise accueille le Grand Ballon, plus haut sommet des Vosges culminant à 1424 m. La route des Crêtes vous dévoilera des points de vue à couper le souffle sur la plaine d'Alsace, la Forêt Noire et même les Alpes par bonne visibilité ! En redescendant des sommets, n'hésitez pas à prendre du bon temps dans les vallées de Masevaux, Thann, Guebwiller ou encore Munster qui foisonnent d'intérêts.

Sauvages et abruptes, les versants alsaciens sont parcourus par de nombreuses rivières qui rejoignent toutes le Rhin par l'intermédiaire de l'Ill. Quelques saumons ont même été surpris en pleine reproduction sur ces jolis cours d'eau frais et oxygénés ! Ruissaux, torrents et lacs d'altitude des Hautes Vosges sont le royaume de la Truite, pour le plus grand bonheur des pêcheurs.

### Le Sundgau

Le Sundgau, c'est ce petit pays d'Alsace méridionale aux portes de Mulhouse, Bâle et Belfort, donnant naissance à deux cours d'eau importants, la Largue et surtout l'Ill, véritable collecteur de tous les autres cours d'eau du département.

Ce territoire constitué de vallons boisés est traversé par de jolies routes sinueuses reliant d'élégants villages, regroupant des maisons à colombages patiemment restaurées qui rivalisent de beauté. Le Sundgau, ce sont aussi, les chapelles fleuries, les vergers alternant avec de vastes prairies, les forêts mystérieuses parsemées d'une multitude d'étangs poissonneux...

Ici, les coutumes villageoises demeurent vivantes, que ce soit à Ferrette, Altkirch ou Dannemarie. La tradition rurale perdure aujourd'hui encore dans des fermes dynamiques qui proposent de nombreux produits brut ou transformés sur place, faisant la part belle aux circuits-courts si avantageux. Les collines sundgauviennes aux terrains imperméables marneux se caractérisent par une multitude d'étangs constituant de superbes puits de biodiversité. On ne peut pas quitter le Sundgau sans avoir goûté sa recette culinaire emblématique, la **carpe frite**, qui bénéficie même d'une route dédiée qui regroupe les meilleures auberges. Une visite à la **Maison de la Nature du Sundgau** vous permettra de découvrir l'ensemble de ces richesses.

La plupart de ces étangs, véritables paradis pour les cyprinidés et les carnassiers, sont privés mais la Fédération et les AAPPMA en gèrent de nombreux et notamment le **Plan d'Eau de Courtavon** (17 ha), l'un des plans d'eau fédéraux, doté d'un camping accessible aux pêcheurs et leur famille.

### La plaine de l'Ill et du Rhin

Coincé entre les massifs des Vosges à l'Ouest et ceux de la Forêt Noire à l'Est, ce territoire dynamique est caractérisé par un climat particulièrement sec, l'absence de relief et des réserves d'eau souterraines immenses, berceau d'une industrie et d'une agriculture prédominantes.

Nombreux sont les atouts de ce territoire dont Colmar et Mulhouse constituent les deux pôles d'activité du département : route des Vins, villages pittoresques (Ribeauvillé, Turckheim, Riquewihr, Eguisheim, Kaysersberg pour les plus connus), pistes cyclables, canaux, musées (Ecomusée d'Alsace et Cité de l'Automobile pour les plus fameux), zoo de Mulhouse.

Cette plaine est traversée par deux axes fluviaux majeurs que sont l'Ill et le Rhin, ayant façonnés son développement, jouant depuis longtemps le rôle de colonne vertébrale de l'Alsace. Le nom alsacien de la région, **Elsass**, signifierait d'ailleurs « pays de l'Ill ».

Ce secteur est le terrain de jeu favori des pêcheurs de carnassiers, de poissons blancs et de carpes.

## Des activités pour tous !

La diversité du territoire permet de satisfaire toutes les envies, seul, accompagné ou en famille. **TOUT LE MONDE Y TROUVE SON BONHEUR !**

## Partenariats

Vous êtes pêcheur...

Si vous pêchez trop près d'une ligne électrique, vous pouvez provoquer un arc électrique (ou amorçage) et risquer alors une électrocution. **SOYEZ VIGILANT À PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES !**

Une convention de partenariat local est signée chaque année entre EDF Hydro Est et notre Fédération, ayant pour axes :  
- connaissance & réduction des impacts sur les milieux aquatiques, en particulier sur le « Petit Rhin » restauré en 2013  
- sensibilisation du public scolaire & Promotion du Loisir Pêche

La Fédération a un partenariat privilégié avec la Brigade Verte du Haut-Rhin, acteur majeur de la vie rurale, visant à mettre les compétences de leur soixantaine de Gardes-Champêtres au service de la surveillance des activités de pêche.

Notre Fédération a un partenariat avec RIE et ENEDIS visant la réalisation d'actions de sensibilisation à la sécurité des pêcheurs à proximité des lignes électriques.

## Autorisations de Circuler

Des autorisations de circuler sont désormais en vigueur sur trois secteurs du Domaine Public Fluvial haut-rhinois !

- trois tronçons sur le canal du Rhône au Rhin grand gabarit (bief de Niffer)
- un secteur sur le Vieux-Rhin à Vogelgrun, entre l'écluse EDF et l'ancienne rampe à char
- un secteur le long du Grand Canal d'Alsace et du Vieux-Rhin entre Ottmarsheim et Petit-Landau

Toute personne en possession d'une carte de pêche valide peuvent demander ses autorisations de circuler annuelles. Tout se passe directement en ligne, sur [peche68.fr](http://peche68.fr).

Sans réception de ces autorisations, l'accès motorisé est interdit. L'accès piéton reste toutefois possible sur l'intégralité du Domaine Public.



## Ateliers Pêche Nature

Le Haut-Rhin compte 1 APN fédéral et 6 APN animés par des bénévoles. **Il y en a forcément un à côté de chez vous !** Détails et renseignements complets auprès de la Fédération et sur [peche68.fr](http://peche68.fr).

Les Ateliers Pêche Nature ont pour objectif de permettre au pêcheur débutant, à l'issue de sa formation, de pratiquer la pêche en ayant un comportement autonome et responsable vis-à-vis de la nature, des autres usagers du milieu aquatique et de lui-même.

Conditions d'accès :  
- être âgé de 8 à 16 ans  
- avoir une carte de pêche en cours de validité  
- remplir la fiche d'inscription disponible sur [peche68.fr](http://peche68.fr)  
- savoir impérativement nager

L'Atelier Pêche Nature transmet l'éthique de la pêche associative fondée sur :  
- le respect du poisson, dont la pêche effectuée dans les règles de l'art permet de les remettre en liberté sans dommage  
- le respect et connaissance des milieux aquatiques, de leur faune, de leur flore et des paysages qui leurs sont associés  
- le respect de soi-même et d'autrui, qui doit inspirer le comportement du pêcheur à l'égard des autres usagers  
- la connaissance du Loisir Pêche et de ses structures gestionnaires associatives

# Guide de Pêche 68

Fédération du Haut-Rhin pour la pêche et la protection du milieu aquatique

# 14 lacs de montagne

Pas moins de 14 lacs de montagne, représentant plus de 200 hectares, sont situés dans le massif des Vosges côté haut-rhinois, avec du Nord au Sud :

- lac Noir et lac Blanc
- lac Vert et lac des Truites ou Forlet
- Altenweiher
- Fischboedle
- Shiessthorried
- lac de la Lauch et lac du Ballon
- lac de Kruth-Wildenstein
- lac d'Alfeld, Petit et Grand Neuweiher et lac des Perches

Certains naturels, d'autres aménagés ou encore liés à des barrages, certains en 1<sup>re</sup> catégorie, d'autres en 2<sup>e</sup>, mais tous avec des atouts qui méritent de leur rendre une petite visite, que ce soit à pied ou en voiture.

Les truites y sont réines mais les autres espèces ne sont pas en reste. Ces lacs sont le royaume des pêcheurs : pêche à la bombette, au posé, aux leurres ou à l'anglaise, il y en a pour tous les goûts !

Le cadre y est idyllique et les attraits touristiques nombreux. N'hésitez pas à prendre votre pique-nique et de profiter du déplacement pour une jolie ballade ou passer un moment de détente en famille. Nous ne pouvons toutefois que vous recommander de déguster le fameux mais copieux repas marcaire issu de produits fermiers locaux !

# 2000 km de rivières de 1<sup>re</sup> catégorie

Le massif vosgien donne naissance à pas moins de 6 rivières majeures avec des eaux fraîches et oxygénées, idéales pour le développement des truites fario sauvages. Largue, Doller, Thur, Lauch, Fecht, Weiss et Liepvetre.

Il y en a encore une fois pour tous les goûts, que ce soit en matière de rivières mais aussi de techniques de pêche. Du petit torrent à la grande rivière de piémont idéale en wading, en passant par les ruisseaux de montagne, vous trouverez forcément le lieu qui vous convient et la pêche

que vous aimez, que vous soyez adepte de la pêche aux leurres, aux appâts naturels, à la mouche ou au Tenkara ! Peu importe votre expérience, il y aura forcément un endroit adapté à votre aisance technique.

La plupart de ces rivières sont en gestion patrimoniale et abritent des truites sauvages en quantité, mais aussi de nombreux poissons trophés grâce à une croissance rapide sur leur partie aval.

La période la plus propice s'étend de mars à fin juin, mais les bonnes surprises sont fréquentes

# 1 fleuve sauvage, le Rhin

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'environnement du Rhin est bien souvent très paisible, sauvage et d'une qualité remarquable ! Ille du Rhin est une réserve naturelle gérée par la Petite Camargue Alsacienne. Si vous aimez le dépassement et les challenges, la pêche sur le Vieux-Rhin est faite pour vous !

Les possibilités de pêche ne manquent pas puisque le Rhin accueille quasiment l'ensemble des espèces piscicoles d'eau douce françaises ! On y retrouve bien-sûr des silures, des carnassiers, des poissons blancs, des carpes, mais aussi des aspes et des truites, ainsi que des ombres. Le Vieux-Rhin est d'ailleurs réputé pour ses truites géantes mais celles-ci se méritent ou nécessitent un brin de chance !

# 46 étangs optionnels

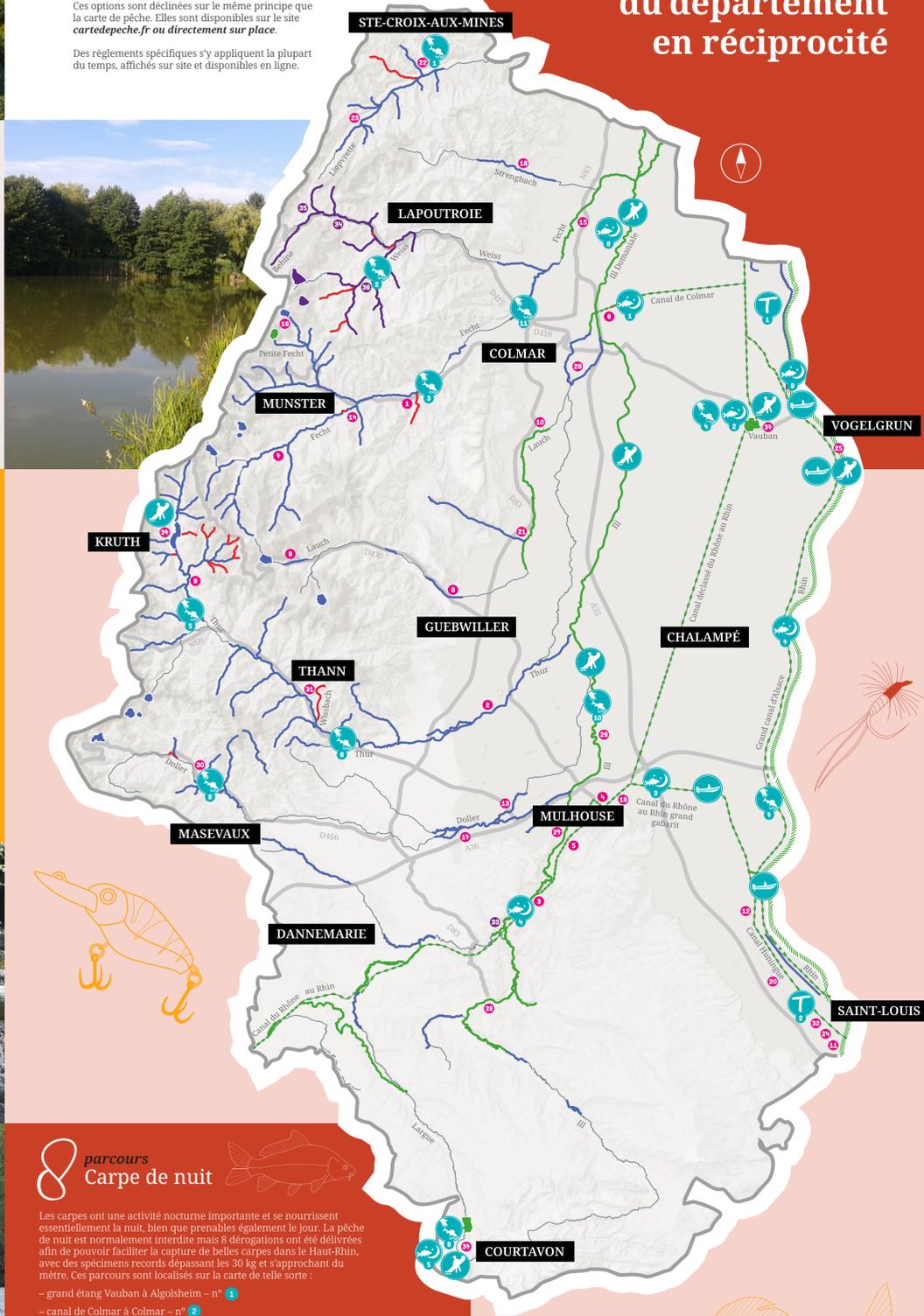
27 AAPPMA ont la gestion de 46 étangs.

La pêche y est possible en s'acquittant d'une option payante, en supplément d'une carte de pêche.

Ces options sont déclinées sur le même principe que la carte de pêche. Elles sont disponibles sur le site [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) ou directement sur place.

Des règlements spécifiques s'y appliquent la plupart du temps, affichés sur site et disponibles en ligne.

# + de 95 % du département en réciprocity



# 8 parcours Carpe de nuit

Les carpes ont une activité nocturne importante et se nourrissent essentiellement la nuit, bien que prenables également le jour. La pêche de nuit est normalement interdite mais 8 dérogations ont été délivrées afin de pouvoir faciliter la capture de belles carpes dans le Haut-Rhin, avec des spécimens records dépassant les 30 kg et s'approchant du mètre. Ces parcours sont localisés sur la carte de telle sorte :

- grand étang Vauban à Algosheim - n° 1
- canal de Colmar à Colmar - n° 2
- canal du Rhône au Rhin grand gabarit - n° 3
- canal du Rhône au Rhin à Saint-Bernard - n° 4
- plan d'eau de Courtavon - n° 5
- l'ill du pont du Ladhof à Maison Rouge - n° 6
- le Vieux Rhin à Chalampé - n° 7
- le Rhin à Vogelgrun - n° 8

Attention, une réglementation spécifique s'applique sur ces parcours, détaillée dans l'arrêté préfectoral ou dans l'information pratique éditée par la Fédération.

## Parcours spécifiques

- No-Kill
- Parcours touristiques
- Parcours Carpe de nuit
- Point de mise à l'eau d'embarcations légères
- Rampe de mise à l'eau pour bateaux

## Lacs et plans d'eau

- 1<sup>re</sup> catégorie réciprocity
- 1<sup>re</sup> catégorie non réciprocity
- 2<sup>e</sup> catégorie réciprocity

## Les cours d'eau

- De 1<sup>re</sup> catégorie réciprocity
- De 1<sup>re</sup> catégorie non réciprocity
- De 2<sup>e</sup> catégorie réciprocity
- Réserve de pêche
- Fleuve
- Canaux de 2<sup>e</sup> catégorie réciprocity

# 11 parcours No-Kill

- la Liepvetre à Sainte-Croix-aux-Mines - n° 1
- la Weiss à Orbey - n° 2
- la Fecht à Wihl-au-Val - n° 3
- le grand étang Vauban à Algosheim - n° 4
- la Thur à Oderen - n° 5
- la Thur à Thann - n° 6
- le Vieux-Rhin entre Ottmarshem et Petit-Landau - n° 7
- la Doller à Masevaux - n° 8
- le plan d'eau de Courtavon - n° 9
- l'ill à Ruelisheim - n° 10
- la Fecht à Ingersheim - n° 11

La remise à l'eau immédiate et dans les meilleures conditions de survie possible de toutes les prises est obligatoire sur les parcours No-Kill. Egalement appelés parcours « sans tuer », « réserve active » ou « catch and release », ces parcours à fort attrait ont plusieurs atouts majeurs :

- protéger des espèces qui sont souvent malmenées par les activités humaines;
- permettre aux poissons capturés de continuer à vivre;
- favoriser la présence de poissons records.

Recommandations : utiliser une épauvette pour abriter le combat et limiter le stress du poisson, maintenir si possible le poisson dans l'eau pour le décrocher, soyez rapide si vous souhaitez prendre une photo.

Attention, une réglementation spécifique s'applique sur ces parcours, détaillée dans l'arrêté préfectoral ou dans l'information pratique éditée par la Fédération. Afin de limiter l'impact sur le poisson, seuls y sont autorisés les hameçons simples sans ardoillon ou avec ardoillon écaillé.



La plaine haut-rhinoise est sillonnée de canaux créés pour le transport fluvial et l'irrigation. La plupart encore en activité, certains délaissés comme le canal déclassé qui s'est ensauvagé, mais tous avec un potentiel pêche important : carpes, sandres, silures, perches, aspes et poissons blancs s'y portent à merveille et quelques jolis brochets y ont aussi élu domicile.

La Fédération y installe chaque année des frayères artificielles pour le Sandre et y déverse plusieurs centaines de kilogrammes de poissons en complément de la reproduction naturelle.

La plupart du temps très facile d'accès et longes par une piste cyclable, ces canaux sont le lieu idéal pour un coup de pêche rapide ou un moment de détente au calme avec une forte probabilité de capturer un poisson.

Le Haut-Rhin est traversé d'un bout à l'autre par l'ill, du sud vers le nord, qui reçoit les eaux de toutes les rivières venant des montagnes vosgiennes. L'ill et les parties aval de ces rivières sont classées en 2<sup>e</sup> catégorie piscicole et sont le terrain de jeux idéal pour tous les pêcheurs de carnassiers et de poissons blancs, carpes et silures y compris.

Où que vous soyez dans le département, vous êtes forcément à proximité d'une rivière de plaine.



900 km de rivière de plaine 2<sup>e</sup> catégorie



# 1 site idéal pour le street-fishing

L'agglomération mulhousienne recèle de nombreux spots de pêche propices pour un coup de street-fishing aux leurres. Prospectables à pied ou à vélo, les plus pressés pourront aussi emprunter les transports en commun.

Black-bass, aspes, perches, brochets, sandres et silures, tous les carnassiers y sont présents, à vous de les débarrasser et de trouver ce qui déclenchera leur attaque !



3 plans d'eau fédéraux

La Fédération du Haut-Rhin est gestionnaire des plans d'eau de Courtavon (17 Ha), de Vauban (10 Ha) ainsi que du lac de Kruth-Wildenstein (81 Ha) qu'elle vous met à disposition.

Ces plans d'eau de nature et de dimensions variées accueillent notamment une jolie population de carnassiers et de carpes. Le lac de Kruth-Wildenstein fait également l'objet de rempoisements réguliers et nombreux en truites, mais accueille aussi la plus belle population de brochets du département grâce à une reproduction souvent très prolifique et de très gros géants.

Tous offrent la possibilité de passer d'agréables moments en famille, dans un cadre dépaysant, chacun avec ses spécificités : ambiance champêtre et paisible à Courtavon, ambiance plus animée à Kruth avec possibilités de baignade, d'activités nautiques, d'accrobranche et de restauration sur place.

Attention, une réglementation spécifique s'applique sur les plans d'eau de Vauban et de Courtavon, disponible sur [peche68.fr](http://peche68.fr) et consultable sur place



Fédération du Haut-Rhin pour la pêche et la protection du milieu aquatique

03 89 60 64 74  
47 rue de la Commanderie  
68500 Guebwiller  
contact@peche68.fr  
Fédération de Pêche Haut-Rhin  
@fedepêche68

peche68.fr



Partenaires financiers :



# Carte Interactive



Afin de faciliter l'accès aux informations et aux parcours, une carte interactive du département est régulièrement mise à jour. Chaque lieu de pêche y fait l'objet d'une photographie.

Cette carte est consultable sur notre site internet et compatible avec les smartphones. Toutes les informations utiles

et sont disponibles (réserves de pêche, parcours spécifiques, gestionnaire, règlement intérieur, réciprocity, etc.).



VIVEZ, BOUGEZ, PÊCHEZ DANS LE HAUT-RHIN

Envoyez découvrir la pêche dans le Haut-Rhin ? Découvrez notre film promotionnel en ligne sur notre site internet et sur notre page Facebook.

# Les Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

- |  |   |   |
|--|---|---|
| 1 Basse vallée de la Fecht<br><a href="http://aappma-buf.fr">aappma-buf.fr</a>   | 14 Munster<br><a href="http://perso.calixa.net/~aappma_munster/accueil_020.htm">http://perso.calixa.net/~aappma_munster/accueil_020.htm</a> | 22 Les truites de Colmar 1880<br><a href="http://lestruitescolmar.site.fr/fr">lestruitescolmar.site.fr/fr</a> |
| 2 Bassin Potassique<br><a href="http://aappma-b-monsite.com">aappma-b-monsite.com</a>  | 15 Ostheim  | 30 Vallée de la Doller<br><a href="http://www.aappma-doller.fr">www.aappma-doller.fr</a>                      |
| 3 Berges de l'ill  | 16 Petite Vallée de Munster   | 31 Vallée de la Thur<br><a href="http://aappma-valleedelathur.com">aappma-valleedelathur.com</a>              |
| 4 Les brochets de Mulhouse<br><a href="http://aappma-brochetsdemulhouse2016.wordpress.com">aappma-brochetsdemulhouse2016.wordpress.com</a> | 17 Riedisheim   | 32 Village Neuf<br><a href="http://peche-village-neuf.fr">peche-village-neuf.fr</a>                           |
| 5 Brunstatt<br><a href="http://pechebrunstatt.fr">pechebrunstatt.fr</a>  | 18 Rosenu   | 33 Illfath  |
| 6 La fraternité de Colmar<br><a href="http://lafaterredicolmar.free.fr">lafaterredicolmar.free.fr</a>                                      | 19 Rouffach   | 34 Lapoutroie Espérance<br><a href="http://peche-lapoutroie.fr">peche-lapoutroie.fr</a>                       |
| 7 Grande vallée de Munster   | 20 Sainte-Croix-aux-Mines   | 35 Les truites du bonhomme  |
| 8 Guebwiller<br><a href="http://Aappma Guebwiller">Aappma Guebwiller</a>   | 21 Sainte-Marie-aux-Mines   | 36 Les truites de la Weiss  |
| 9 Haute-Thur<br><a href="http://aappma-thur.fr">aappma-thur.fr</a>   | 22 Saint-Louis Neueg  |   |
| 10 Herrlisheim<br><a href="http://aappma-herrlisheim.wufoo.com">aappma-herrlisheim.wufoo.com</a>   | 23 Sans-Souci<br><a href="http://aappma-sans-souci.blogspot.fr">aappma-sans-souci.blogspot.fr</a>   |   |
| 11 Huningue<br><a href="http://aappma-huingue.fr">aappma-huingue.fr</a>  | 24 Sausheim   |   |
| 12 Kembs   | 25 SPL Mulhouse<br><a href="http://aappma-splmulhouse.fr">aappma-splmulhouse.fr</a>   |   |
| 13 Lutterbach  | 26 Sud Alsace<br><a href="http://www.peche-sud-alsace.fr">www.peche-sud-alsace.fr</a>   |   |

Plus d'informations sur [peche68.fr](http://peche68.fr)

● réciprocity ● non réciprocity

Pour plus d'informations, retrouver les dernières nouveautés et la carte interactive, rendez-vous sur le site [peche68.fr](http://peche68.fr)